



Guide de prévention des infections dans les ressources pour personnes en situation d'itinérance

2026



Québec



Guide de prévention des infections dans les ressources pour personnes en situation d'itinérance
est une production de la Direction régionale de santé publique
du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Ce document a été élaboré à partir du *IPAC Manual for Shelter Setting* de la Santé publique de Toronto (1), utilisé avec permission. Son contenu a été traduit et adapté pour en faciliter l'utilisation.

Date

29 janvier 2026

Adresse

1560, rue Sherbrooke Est
Pavillon J.A. De Sève
Montréal (Québec) H2L 4M1
<https://www.santepubliquemontreal.ca>

Outil de référence destiné aux partenaires communautaires œuvrant dans des ressources d'hébergement ou de soutien pour les personnes en situation d'itinérance.

Coordination

Joanie Gagnon, cheffe de service Infections et interventions dans la communauté, les milieux de vie et de soins (IICMVS), Prévention et contrôle des maladies infectieuses (PCMI).

Rédaction

Carol Gira Bottger Garcia, Agent de programmation, planification, recherche, milieux de vie et de soins, PCMI.

Révision et contribution au contenu

Nicolas Sheppard-Jones, responsable médical, infections et interventions dans les milieux de vie et de soins.

Collaboration interne

Geneviève Cadieux, cheffe médicale adjointe, secteur Prévention et contrôle des maladies infectieuses.

Imane Cheriet, responsable médical, service équité et communautés en santé, secteur environnements urbains et santé des populations

Kaitlyn Weare, Agent de programmation, planification, recherche, service équité et communautés en santé, secteur environnements urbains et santé des populations.

Collaboration externe

Gestionnaires, responsables et intervenants issus de diverses ressources offrant des services aux personnes en situation d'itinérance ont participé à l'élaboration de ce document. Nous les remercions chaleureusement pour leur contribution et leur expertise.

Révision linguistique et mise en page

Stéphanie Coulombe, agente administrative, Coordination prévention et contrôle des maladies infectieuses

Notes

En conformité avec la Charte d’engagement sur l’inclusion des personnes de la diversité sexuelle et de genre adoptée par le Comité de direction du CCSMTL le 22 juin 2021, ce document est rédigé autant que possible de façon inclusive.

Ce rapport est disponible en ligne à l’adresse suivante :

<https://santepubliquemontreal.ca/publications/guide-de-prevention-des-infections-dans-les-ressources-pour-personnes-en-situation-ditinerance>

©Gouvernement du Québec, 2026

ISBN 978-2-555-03057-2 (En ligne)

Dépôt légal

Bibliothèque des Archives nationales du Québec, 2026

Bibliothèque et Archives Canada, 2026

TABLE DE MATIÈRES

GLOSSAIRE.....	1
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	3
INTRODUCTION.....	4
1. SE PROTÉGER ET PROTÉGER NOS USAGERS	5
1.1. Évaluer les risques d'infection avant l'interaction avec un usager.....	6
1.2. Assurer une bonne hygiène des mains	7
1.3. Adopter les bons gestes d'hygiène respiratoire	8
1.4. Encourager une bonne hygiène personnelle chez les usagers	9
1.5. Utiliser l'équipement de protection individuelle (ÉPI)	11
1.6. Mesures de prévention administratives	14
2. MAINTENIR UN ENVIRONNEMENT SALUBRE.....	16
2.1 Nettoyer et désinfecter les surfaces	16
2.2. Organiser les espaces et les zones d'usagers.....	19
2.3. Nettoyer les matelas, les housses et autres surfaces en tissu.....	19
2.4. Laver et manipuler les textiles	20
2.5. Nettoyage sécuritaire des liquides biologiques	21
3. ADAPTER LES MESURES PCI EN PRÉSENCE D'UN USAGER MALADE.....	23
3.1. Repérer un usager malade	23
3.2. Adapter ou renforcer les mesures PCI	23
3.3. Situations ou symptômes nécessitant des mesures supplémentaires	24
4. RENFORCER LES MESURES PCI LORS D'UNE ÉCLOSION DE MALADIE INFECTIEUSE	25
4.1. Repérer une hausse inhabituelle de personnes malades	25
4.2. Renforcer les mesures PCI lors d'une éclosion	25
5. SUPPORTS PRATIQUES	26
5.1 Outils pratiques.....	26
5.2 Supports visuels	26
5.3. Autres ressources et liens utiles	27
RÉFÉRENCES ET DOCUMENTS CONSULTÉS.....	28

GLOSSAIRE

Contamination : présence de microbes sur les mains ou sur différentes surfaces, comme les vêtements, l'équipement de protection, la literie, les jouets ou les pansements.

Contamination croisée : transfert de microbes d'un endroit ou d'un objet contaminé à un autre qui est propre.

Désinfectant : produit chimique appliqué sur les surfaces afin d'y éliminer les microbes.

Désinfection : action d'utiliser des produits ou de la chaleur pour tuer les microbes se trouvant sur des surfaces et des objets.

Équipement de protection individuelle : ensemble d'articles comme les gants, les blouses ou les masques, utilisés pour se protéger contre les microbes ou d'autres dangers.

Évaluation du risque au point de service : estimer le risque d'exposition aux microbes associé à l'interaction entre un travailleur et un usager ou un travailleur et un environnement contaminé.

Fiche de données de sécurité : document qui décrit les risques associés à un produit dangereux utilisé en milieu de travail et explique comment l'utiliser, le manipuler, l'entreposer et l'éliminer en sécurité.

Infection : pénétration et multiplication d'un microbe dans l'organisme. Elle peut, mais pas toujours, entraîner des symptômes cliniques.

Liquides biologiques : corresponds à toute matière produite par le corps, comme le sang, les excréptions (urine, selles, vomi) et les sécrétions (salive, sperme).

Maladies à déclaration obligatoire : intoxications, infections ou maladies diagnostiquées par un médecin ou confirmées par un laboratoire, qui doivent être signalées aux autorités de santé publique.

Microbe : micro-organisme capable de causer une infection, comme une bactérie, un virus, un champignon, un parasite ou un prion.

Mode de transmission : façon dont un microbe (agent infectieux) passe d'une source (personne, animal, objet) à une autre personne qui peut être infectée. Les principaux modes sont décrits ci-dessous.

Mode de transmission par contact : le microbe se transmet par contact direct (peau à peau) ou indirect (via un objet contaminé).

Mode de transmission par gouttelettes : le microbe est expulsé dans les gouttelettes respiratoires lorsqu'une personne infectée tousse, éternue ou parle. Ces gouttelettes peuvent parcourir une distance de deux mètres avant de se déposer dans la bouche, le nez, ou les yeux d'une autre personne.

Mode de transmission par voie aérienne : survient lorsqu'une personne infectée projette de fines particules dans l'air, qui restent en suspension un certain temps, et sont inhalées par une autre personne.

Muqueuse : zone du corps recouverte d'un tissu humide qui produit du mucus, comme la bouche, le nez ou les yeux.

Nettoyage : action d'enlever la saleté et les matières organiques (par ex., poussière, terre, sang, selles) des surfaces ou objets. Le nettoyage retire les microbes sans les tuer, avec l'aide d'eau, de détergents et un frottement ou brossage mécanique.

Numéro d'identification d'un médicament : numéro unique à huit chiffres, attribué par Santé Canada à tout médicament autorisé à la vente au pays ; il permet d'identifier le produit, son fabricant, ses ingrédients, sa concentration, sa forme et sa voie d'administration. Les désinfectants doivent également posséder ce numéro.

Objets tranchants : tout objet pouvant couper ou percer la peau comme les aiguilles, les lames ou les morceaux de verre. Ces objets présentent un risque de blessure et de transmission d'infections.

Pratiques de routine : ensemble de mesures de prévention et de contrôle des infections à appliquer systématiquement auprès de tous les usagers pour limiter la propagation des microbes.

Prestataire de services en itinérance : gestionnaires ou responsables de l'exploitation d'une ressource pour personnes en situation d'itinérance. Cela peut aussi désigner les organismes à but non lucratif qui offrent ces services.

Prévention et contrôle des infections : pratiques et procédures basées sur des données probantes qui, si elles sont suivies régulièrement, aident à éviter ou à diminuer les infections.

Solution hydroalcoolique : aussi appelée désinfectant pour les mains. C'est un produit liquide, en gel ou en mousse, à base d'alcool qui sert à éliminer les microbes des mains quand elles ne sont pas visiblement sales.

Surveillance des symptômes : processus qui consiste à recueillir et à analyser, sur une période déterminée, les symptômes observés chez les usagers et les travailleurs.

Symptômes : manifestations subjectives d'une maladie, telles qu'elles sont ressenties par la personne (p. ex., toux, essoufflement).

Temps de contact : durée pendant laquelle un désinfectant doit rester humide sur une surface pour être efficace contre les microbes. Généralement indiqué sur l'étiquette du produit.

Textile : ensemble des articles en tissu utilisés par les usagers, incluant la literie, les serviettes et les vêtements.

Usager : toute personne qui utilise les services offerts par une ressource pour personnes en situation d'itinérance.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

DIN : Numéro d'identification d'un médicament (abréviation en anglais : *Drug Identification Number*).

DRSP : Direction régionale de santé publique.

ÉPI : Équipement de protection individuelle.

FDS : Fiche de données de sécurité.

MADO : maladies à déclaration obligatoire.

PCI : Prévention et contrôle des infections.

PSI : Personnes en situation d'itinérance.

SHA : Solution hydroalcoolique.

INTRODUCTION

Les ressources qui accueillent ou hébergent les **personnes en situation d'itinérance (PSI)** sont particulièrement exposées aux risques d'infection (2). Plusieurs facteurs y contribuent : la promiscuité, la fragilité de l'état de santé des usagers, l'accès limité aux soins, la fréquence des allers-retours, ainsi que des conditions d'hygiène souvent précaires, comme le manque de douches, de toilettes et de buanderies pour laver les vêtements.

La mise en place de **mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) adaptées aux réalités** de ces milieux et **des personnes** qui les fréquentent permet de réduire ces risques. Elle contribue à **protéger les personnes les plus vulnérables**, à soutenir un environnement plus sécuritaire pour le personnel et les bénévoles et à **assurer la continuité des services**, notamment en limitant les interruptions causées par des éclosions.

Ce guide pratique a été conçu pour **accompagner le personnel** dans l'**application quotidienne des mesures de PCI**. Il s'adresse à l'ensemble de milieux hébergeant ou accueillant des PSI, y compris les centres de jour. Les recommandations qui y sont présentées visent à soutenir les pratiques locales et ne constituent pas des obligations.

Basées sur des données probantes, ces mesures visent à limiter la transmission des maladies infectieuses et à en réduire l'impact lorsqu'elles sont appliquées de façon rigoureuse et adaptées au contexte.

À qui s'adresse cet outil ?

Ce document s'adresse à toute personne œuvrant dans une **ressource pour personnes en situation d'itinérance** :

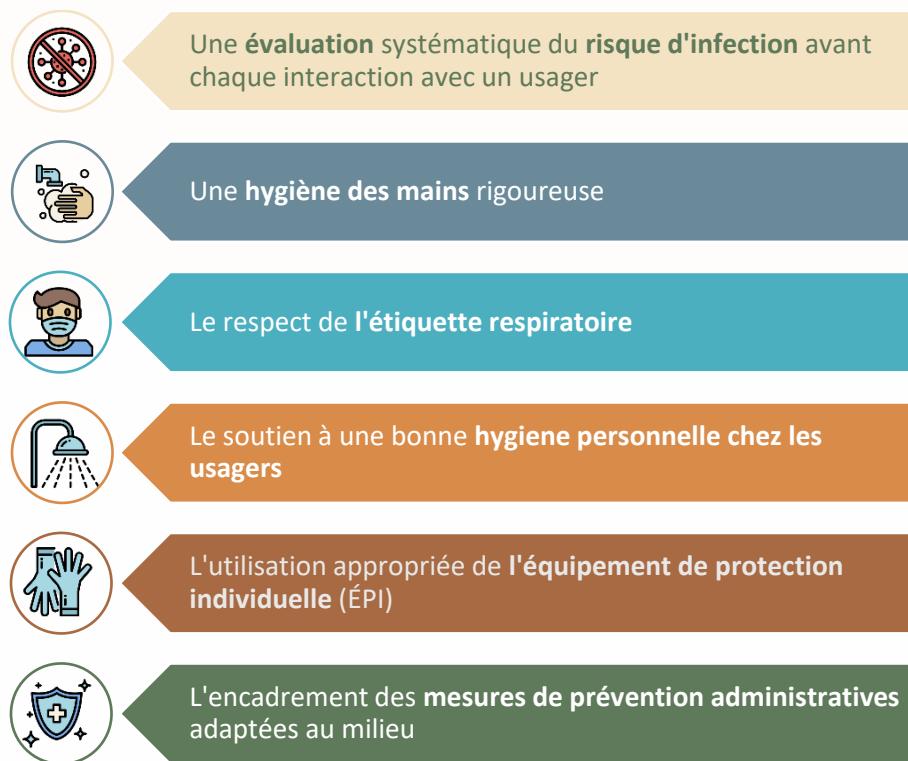
- Le personnel de **première ligne**
- Les **intervenants** sociaux, communautaires et autres professionnels
- Les **responsables de services** et les personnes en **coordination**
- Le personnel d'**entretien et de soutien**
- Les employées des **services alimentaires**
- Les **bénévoles** impliqués dans ces milieux
- Toute personne œuvrant dans un contexte similaire

1. SE PROTÉGER ET PROTÉGER NOS USAGERS

Dans les milieux qui accueillent des personnes en situation d'itinérance, la prévention des infections fait partie du quotidien. Il s'agit avant tout d'adopter des réflexes simples et constants qui favorisent un environnement plus sécuritaire, tant pour les usagers que pour le personnel.

Certaines pratiques doivent être maintenues **en tout temps**, peu importe le contexte. Bien appliquées, elles réduisent l'exposition aux microbes et diminuent les risques d'infection pour tous.

Elles se traduisent par des **actions concrètes à intégrer dans la routine de travail**, telles que :



Même si ces pratiques sont souvent associées aux établissements de santé (comme les hôpitaux ou les cliniques), elles sont tout aussi essentielles dans les milieux communautaires, en particulier dans les **ressources qui accueillent ou hébergent des PSI**, où les contacts sont nombreux et variés.

Pourquoi appliquer ces pratiques en tout temps ?

Parce que **toute personne peut être porteuse de microbes infectieux**, même sans présenter de symptômes. C'est pourquoi il faut **toujours** considérer comme **potentiellement infectieux** :

- Les muqueuses (yeux, nez, bouche)
- La peau non intacte (coupures, égratignures, lésions)
- Les liquides biologiques (sang, urine, vomissures, sécrétions, etc.)
- Les objets ou surfaces souillés par ces liquides

1.1. Évaluer les risques d'infection avant l'interaction avec un usager

Avant d'entrer en contact avec un usager ou son environnement immédiat, évaluer rapidement le risque d'infection.

État de santé de l'usager



- L'usager présente-t-il des symptômes d'infection (toux, vomissements, fièvre, diarrhée, plaie ouverte ou suintante, éruption cutanée) ?
- A-t-il reçu un diagnostic récent d'infection ?

Pour repérer rapidement un risque d'infection ou de contamination de l'environnement

Nature de l'intervention



- Quel type de contact aurez-vous avec l'usager (soins, contact physique, partage d'un espace fermé, proximité prolongée) ?
- Y a-t-il un risque d'exposition à des liquides biologiques (sang, vomis, etc.), à une peau non intacte ou à des muqueuses (yeux, nez, bouche) ?
- Quelle(s) partie(s) de votre corps pourraient être exposées ?

Pour choisir l'ÉPI approprié

Mesures de protection



- Quel type d'ÉPI est disponible sur place ?
- En l'absence d'ÉPI, peut-on adapter l'intervention ?

Pour minimiser le risque selon les ressources disponibles

Statut vaccinal



- Mon statut vaccinal est-il à jour (vaccins de routine ou recommandés pour votre activité professionnelle, etc.) ?

Pour vous protéger et protéger les autres



Une **fiche d'évaluation du risque** au point de service est proposée au chapitre 5.

1.2. Assurer une bonne hygiène des mains

Adopter une hygiène des mains rigoureuse pour prévenir la transmission des infections. Ce geste **simple et efficace** permet d'**éliminer les microbes présents sur les mains** à l'aide d'un produit désinfectant ou d'un lavage au savon.

Utiliser la solution hydroalcoolique (SHA)

Privilégier la SHA lorsque les mains ne sont **pas visiblement sales**, car elle est :

- Rapide à utiliser
- Moins irritante que le lavage fréquent au savon
- Pratique en l'absence de lavabo à proximité

La SHA doit contenir **au moins 70 % d'alcool** (idéalement entre 70 % et 90 %). Une concentration supérieure à 90 % peut être moins efficace contre certains microbes et assécher la peau.

Adapter l'utilisation de la SHA en cas de risque d'ingestion ou de mauvaise utilisation, par exemple :

- Fournir des **flacons portables individuels** au personnel
- **Offrir la SHA sous supervision** aux usagers (p. ex. : avant le repas)

Laver les mains à l'eau et au savon

Laver les mains à l'eau tiède avec du savon lorsque les mains sont **visiblement sales ou collantes**.

S'il n'y a pas de lave-mains ou de lavabo à proximité, ou si l'accès à l'eau courante est temporairement indisponible (p. ex. coupure d'eau ou travaux d'aqueduc) :

- Nettoyer d'abord les mains avec une **lingette humide**
- Appliquer ensuite une **SHA en complément**

Respecter les moments clés pour l'hygiène des mains

- Avant de manipuler, préparer, servir ou consommer de la nourriture
- Après être allé aux toilettes ou s'être mouché
- Après tout contact avec des liquides biologiques, des muqueuses ou une peau non intacte
- Avant de mettre ou de retirer un ÉPI
- Avant et après tout contact avec un usager
- Dès qu'il y a un doute sur une possible contamination

Prendre soin de ses mains

- Hydrater régulièrement la peau pour prévenir l'irritation
- Utiliser un hydratant compatible avec les désinfectants
- Éviter les produits à base de pétrole (p. ex. la Vaseline®), qui peuvent altérer l'efficacité des gants
- Consulter un professionnel de la santé en cas de rougeurs, irritations fréquentes ou d'eczéma

Maintenir une bonne hygiène des ongles et des bijoux

Certains accessoires et habitudes peuvent nuire à une bonne hygiène des mains ou endommager les gants.

Pour limiter les risques :

- Retirer les bagues et, lorsque possible, enlever ou remonter les montres et bracelets sur l'avant-bras avant d'effectuer l'hygiène des mains
- Garder les ongles courts et propres
- Éviter les vernis à ongle écaillés ou portés depuis plus de 4 jours
- Retirer les bagues/jonc/alliance lors des soins directs aux usagers

Renforcer les bonnes pratiques

- Encourager le lavage ou la désinfection régulière des mains auprès du personnel et des usagers
- Installer des distributeurs de SHA visibles et accessibles dans les lieux communs (entrée, salle à manger, toilettes, dortoirs), en modulant l'accessibilité lorsqu'il existe des risques d'ingestion ou de mauvaise utilisation (p. ex. : dispositifs sécurisés, supervision)
- Utiliser des affiches ou pictogrammes pour rappeler les bons gestes
- Intégrer l'hygiène des mains dans la formation du personnel et les routines de travail
- Offrir aux usagers des soins de peau de base (crème hydratante, accompagnement en cas d'irritation)



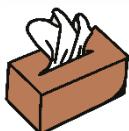
L'hygiène des mains : un petit geste, une grande protection.

1.3. Adopter les bons gestes d'hygiène respiratoire

Lorsqu'on tousse ou éternue, des petites **gouttelettes** peuvent se projeter jusqu'à **2 mètres** et transmettre des microbes comme ceux de la grippe et de la COVID-19, surtout dans les environnements où les personnes sont en contact rapproché.

Adopter quelques **gestes simples d'hygiène respiratoire** aide à **limiter la transmission** et à protéger les autres.

Appliquer 4 gestes clés



Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir ou, à défaut, avec le coude ou la manche pour tousser ou éternuer



Jeter les mouchoirs utilisés à la poubelle



Se laver les mains après avoir toussé ou éternué



Porter un masque en cas de symptômes respiratoires et lorsque requis

Utiliser le masque de façon appropriée

Proposer **un masque** à l'usager ou au travailleur/bénévole qui présente des symptômes respiratoires, à condition qu'il soit **capable et disposé à le porter correctement**.

Rappeler que le masque :



Doit couvrir le nez et la bouche



Ne doit pas être manipulé fréquemment



Doit être changé régulièrement et jeté s'il est souillé



Un masque mal utilisé peut devenir une **source de contamination** pour la personne et son entourage.

Renforcer les bonnes pratiques

- Rappeler régulièrement les principes de l'étiquette respiratoire aux usagers et aux collègues
- Fournir des informations claires et bienveillantes sur l'usage du masque et les gestes à adopter
- Accompagner les usagers et les collègues dans la mise en pratique de ces gestes, selon leurs besoins et capacités
- Être attentif aux symptômes respiratoires chez les usagers et les collègues

En présence de symptômes respiratoires :

- Encourager une bonne hygiène des mains en tout temps
- Inviter l'usager ou le collègue symptomatique à maintenir une distance d'au moins 2 mètres avec les autres
- Promouvoir les gestes d'hygiène respiratoire, incluant le port du masque

1.4. Encourager une bonne hygiène personnelle chez les usagers

Une hygiène personnelle adéquate contribue à **prévenir la propagation de nombreuses maladies infectieuses ou parasitaires**, telles que les poux, la gale, l'impétigo (causé par le streptocoque du groupe A) et d'autres problèmes cutanés. Le lavage régulier du corps et des cheveux avec du savon et de l'eau, ainsi que le **maintien de vêtements propres**, jouent un rôle clé dans la prévention de ces problèmes de santé.

Soutenir l'hygiène personnelle des usagers

- Encourager les usagers à maintenir une bonne hygiène personnelle, en l'intégrant, si nécessaire et si possible, dans leur plan de prise en charge individuel
- Sensibiliser régulièrement à l'importance de l'hygiène pour la santé et la dignité
- Remettre des **articles d'hygiène de base** dès l'admission, lorsque possible (savon, shampoing, brosse à dents, dentifrice, serviettes hygiéniques, tampons, rasoir, etc.)
- Assurer le renouvellement des articles tout au long du séjour si possible

- Attribuer des articles d'hygiène à **usage individuel** (p. ex. brosse à dents, rasoir) et rappeler de ne jamais les partager
- Favoriser un **rangement individuel** (trousse, bac, casier, etc.)
- Étiqueter clairement les articles entreposés dans des espaces partagés
- Inspecter régulièrement les zones d'usage collectif (salles de bain, douches, dortoirs) pour repérer les articles laissés sans surveillance
- Jeter immédiatement tout rasoir jetable ou autre objet tranchant trouvé dans les douches, toilettes communes, ou autre aire partagée, sans tenter d'identifier son propriétaire

Approvisionner les toilettes

Dans la mesure du possible, veiller à ce que les toilettes soient **régulièrement approvisionnées** en :

- Papier hygiénique
- Savon liquide dans des distributeurs fonctionnels
- Essuie-mains en papier ou un sèche-main sans contact

Soutenir l'accès à des vêtements propres et à des soins de pieds

- Aider les usagers à se procurer des vêtements et des chaussures adaptées à la saison
- Veiller à ce que les usagers puissent **laver leurs vêtements**, que ce soit sur place, par un service offert ou en étant orientés vers une buanderie à l'extérieur
- Porter une attention particulière à la **santé des pieds**, qui est souvent négligée
- Faciliter l'accès à des chaussures bien ajustées pour réduire les risques de blessures et d'infections

Prendre soin des problèmes de peau

Les microbes peuvent pénétrer dans le corps à travers une peau abîmée. Si les mains ne sont pas bien nettoyées et qu'elles touchent une plaie ou une peau non intacte, cela peut permettre aux microbes d'entrer dans l'organisme.

La peau non intacte peut aussi servir de point de sortie aux microbes, qui peuvent alors contaminer l'environnement, comme les vêtements ou la literie.

Les travailleurs/bénévoles devraient encourager les usagers ayant une infection cutanée ou une plaie à **garder la zone couverte avec un pansement** et à consulter un professionnel de la santé pour évaluation et traitement.

Les parasites de la peau (comme les poux, la gale, ou les punaises de lit) peuvent causer ou être associés à des lésions qui favorisent la transmission d'infections, et sont plus fréquents chez les personnes en situation d'itinérance. La prévention et la prise en charge spécifique de ces infestations ne font pas parti de la portée du présent guide. Toutefois, des documents de référence sont partagés dans la section 5.3 *Autres ressources*.

1.5. Utiliser l'équipement de protection individuelle (ÉPI)

L'**équipement de protection individuelle (ÉPI)** est une **barrière physique** utilisée pour réduire les risques d'exposition aux **agents infectieux** et à certains **produits dangereux**. Bien utilisé, l'ÉPI protège les travailleurs, les usagers et l'environnement.

Choisir le bon ÉPI selon le risque

Selectionner l'ÉPI en fonction de l'évaluation du risque effectuée avant toute interaction avec un usager (voir section 1.1 Évaluer les risques d'infection avant l'interaction avec un usager).

Types d'ÉPI couramment utilisés :

- Gants
- Masques
- Blouses
- Lunettes de protection et visières

Appliquer les bonnes pratiques

- Se laver les mains avant de manipuler l'ÉPI
- Enfiler l'ÉPI juste avant l'activité concernée, et le retirer immédiatement après
- Remplacer tout ÉPI endommagé ou souillé
- Éviter d'utiliser l'ÉPI lorsqu'il n'est pas indiqué (un usage excessif ou inapproprié peut augmenter le risque de contamination croisée)
- Maîtriser les techniques d'enfilage et de retrait pour éviter toute contamination



L'ÉPI est un **complément** aux autres pratiques, **pas un substitut** !

Mettre en place une gestion efficace des ÉPI

Rendre les ÉPI **facilement accessibles** pour que le personnel puisse les utiliser rapidement et correctement. Cela implique :

- Les mettre à disposition à des endroits faciles d'accès (p. ex. : bureau, infirmerie)
- Installer des stations ÉPI réparties sur le site
- Distribuer directement le matériel aux travailleurs et bénévoles selon leurs besoins

Prévoir également :

- Un **inventaire** régulier et un **réapprovisionnement** fréquent (quantités, tailles, dates de péremption)
- Une **signalisation claire** pour repérer les stations et les points d'accès aux ÉPI

Enfin, offrir une **formation** adéquate sur :

- L'utilisation correcte des différents types d'ÉPI
- Les étapes sécuritaires d'enfilage et de retrait
- L'élimination sécuritaire des ÉPI usagés

Porter des gants de manière appropriée

Les **gants non stériles à usage unique** sont parmi les ÉPI les plus couramment utilisés dans les services pour personnes en situation d'itinérance. Ils protègent les mains du contact direct avec des microbes ou des substances potentiellement dangereuses (p. ex. : produits chimiques). Cette section traite uniquement de leur usage pour la prévention des infections.

Porter des gants en cas de **risque de contact** avec :

- Du sang ou d'autres liquides biologiques
- Des surfaces ou objets souillés
- Des muqueuses (yeux, nez, bouche) ou de la peau non intacte

En général, les travailleurs ou bénévoles n'ont pas besoin de porter de gants pour aider un usager, sauf en cas de risque **de contact avec des liquides biologiques ou des surfaces contaminées**. Voici quelques exemples où le port de gants **n'est habituellement pas nécessaire** :

- Accueillir ou inscrire un usager
- Utiliser un téléphone ou un ordinateur
- Accompagner un usager ou lui serrer la main
- Servir des collations ou des boissons
- Faire un lit propre ou manipuler du linge propre

Bonnes pratiques

- Utiliser **une paire de gants pour une seule tâche**, puis les jeter
- Ne jamais laver ou désinfecter ou réutiliser des gants jetables
- Ne pas se déplacer d'une pièce à l'autre avec les mêmes gants
- Se laver ou désinfecter les mains avant et après avoir porté des gants
- Ne jamais considérer les gants comme un **substitut de l'hygiène des mains**

Utiliser les masques de façon sécuritaire

Les masques médicaux sont conçus pour protéger **les muqueuses du nez et de la bouche** contre les gouttelettes ou éclaboussures, et pour limiter la propagation de microbes respiratoires.

Porter un masque si vous êtes à **moins de 2 mètres** d'une personne :

- Qui **tousse, éternue ou présente des symptômes respiratoires**
- Lors de procédures pouvant générer des éclaboussures (p. ex. : soins de plaie, assistance à l'hygiène)

Bonnes pratiques

- Choisir un masque bien ajusté couvrant le **nez, la bouche et le menton**
- Changer le masque s'il devient **humide ou souillé**
- Le retirer **immédiatement après la tâche** et le jeter dans un contenant prévu à cet effet
- Se laver les mains **avant et après** manipulation du masque
- Ne pas toucher l'avant du masque pendant son utilisation
- Ne jamais suspendre un masque autour du cou, du bras/poignet ou sur la tête

- Ne pas réutiliser les masques jetables

Si des masques sont fournis aux **usagers** :

- S'assurer qu'ils savent **quand et comment** les utiliser
- Leur donner accès à des masques propres

Porter une blouse de protection

Les **blouses de protection** servent à protéger la **peau et les vêtements**, en particulier les avant-bras, lorsqu'il y a un **risque d'éclaboussures** de :

- Sang ou autres liquides biologiques
- Sécrétions ou excréptions corporelles

Porter une blouse lors d'un **contact rapproché avec un usager symptomatique** (p. ex. toux, vomissements).

Caractéristiques d'une bonne blouse :

- Manches longues et poignets ajustés
- Couvre entièrement le devant du corps, du cou jusqu'à mi-cuisse
- Fermeture à l'arrière avec attaches solides au cou et à la taille
- Confortable et bien ajustée pour ne pas gêner les mouvements

Bonnes pratiques

- Vérifier que la blouse est bien ajustée avant de commencer la tâche
- La retirer immédiatement après la tâche
- Ne pas réutiliser la même blouse pour plusieurs tâches, usagers ou déplacements
- Respecter les étapes sécuritaires pour l'enfiler et la retirer

Protéger ses yeux et son visage

Utiliser une visière ou des lunettes de protection pour éviter les éclaboussures vers les yeux ou le visage.

Porter une protection oculaire :

- En cas de risque d'éclaboussures de liquides biologiques
- En complément du masque, à moins de 2 mètres d'un usager qui tousse ou lors de soins pouvant exposer à des projections

Bonnes pratiques pour la protection oculaire

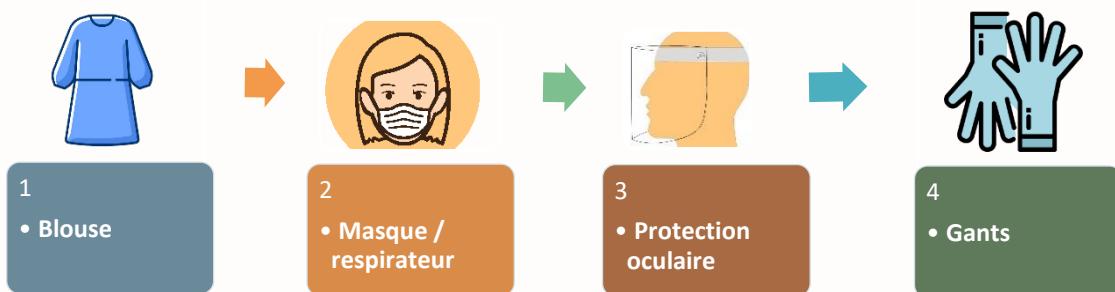
- Ne pas utiliser de lunettes de vue ou de lecture comme protection
- Se laver les mains avant de la mettre
- Éviter de la toucher pendant l'utilisation
- Ne jamais la placer sur la tête ou autour du cou
- La retirer dès la fin de la tâche, en la tenant par les côtés ou l'arrière, en évitant de toucher l'avant
- Se laver les mains avant et après l'avoir retirée
- Jeter la protection si elle est à usage unique, ou la nettoyer et la désinfecter après chaque utilisation

Utiliser l'ensemble de l'ÉPI en toute sécurité

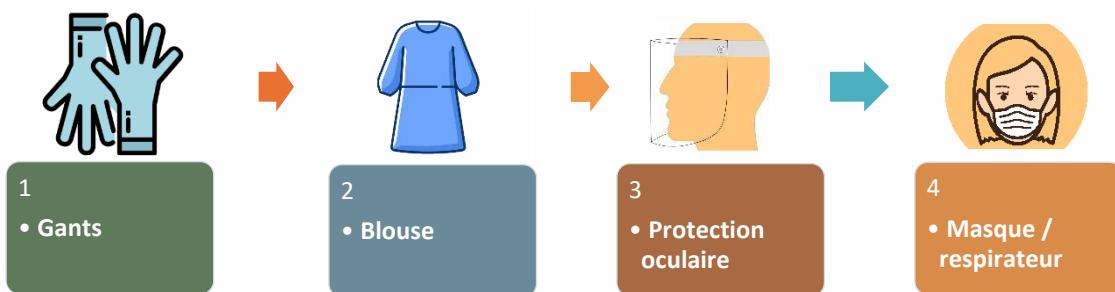
Dans certaines situations, l'évaluation des risques peut exiger le port de l'ensemble de l'ÉPI : gants, blouse, masque et protection oculaire.

Il est alors important de respecter l'**ordre de mise en place et retrait** pour assurer une protection optimale et éviter toute contamination croisée :

Enfilage (mise en place) :



Retrait (dans un ordre contrôlé) :



Réaliser l'hygiène des mains immédiatement après le retrait de chaque élément

1.6. Mesures de prévention administratives

Les mesures de prévention administratives servent à organiser le travail pour réduire les risques d'exposition aux infections et protéger les travailleurs, les bénévoles et les usagers. Elles comprennent :

Élaboration de politiques et de procédures

- Mettre en place des politiques et procédures adaptées au milieu qui ciblent l'hygiène des mains, le port d'équipement de protection individuelle (ÉPI), la gestion du linge et autres.

- Il est essentiel d'adapter ces politiques et procédures à la **réalité sociale et humaine des personnes qui fréquentent ces milieux**. Cela implique de communiquer les consignes de façon claire et bienveillante, en tenant compte **des capacités de chacun** de suivre celles-ci.

Aménagement des locaux

- Organiser les espaces de manière à favoriser la distance physique sans nuire au lien social.
- Prévoir des zones dédiées, comme un espace isolé ou une chambre, pour l'accueil ou l'isolement des personnes présentant des signes ou symptômes d'une maladie infectieuse.

Entretien des locaux

- Planifier les horaires de nettoyage et de désinfection des espaces.

Formation et éducation

- Offrir des formations récurrentes sur la prévention et le contrôle des infections ciblant travailleurs et bénévoles.
- Sensibiliser les usagers aux mesures de prévention et contrôle des infections.

Audits et suivi des pratiques

- Vérifier régulièrement que le personnel comprend les politiques PCI et applique adéquatement les procédures qui y sont rattachées (hygiène des mains, utilisation des EPI, nettoyage des lieux).
- Observer les pratiques sur le terrain pour identifier les difficultés et proposer, au besoin, des formations ou des ajustements.

Vaccination

La vaccination est un moyen essentiel pour protéger le **personnel, les bénévoles et les personnes en situation d'itinérance** contre certaines maladies évitables. En plus de la vaccination normalement recommandée pour tout adulte au Québec, certains groupes peuvent être visés par des recommandations vaccinales particulières, comme présenté dans le tableau ci-dessous (3) (4).

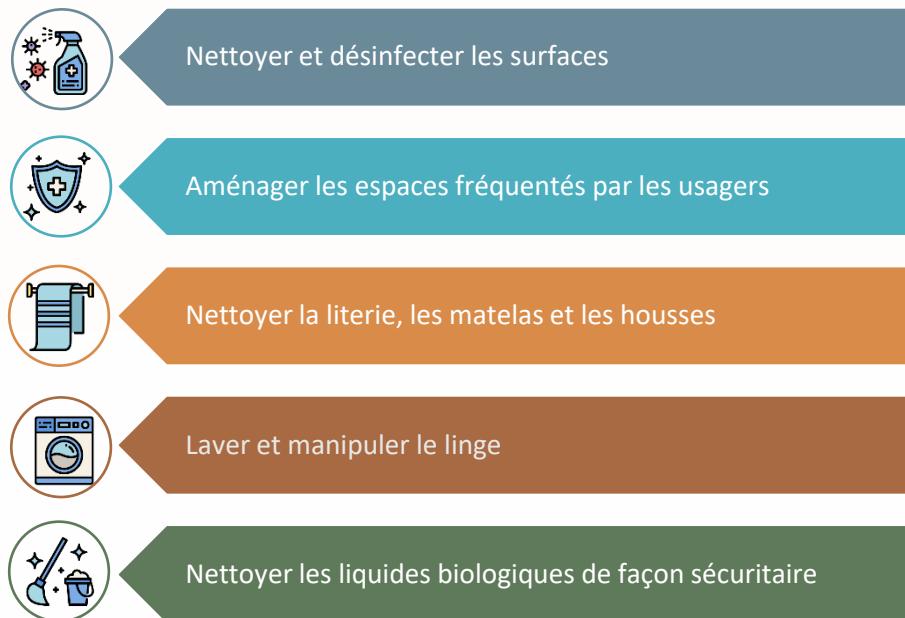
Groupe visé	Vaccins recommandés	Notes / particularités
Travailleurs et bénévoles	Diphhtérie, coqueluche, tétonas, rougeole, rubéole, oreillons, varicelle	Preuve écrite de vaccination ou d'immunité (recommandée)
PSI	Pneumocoque (Pneu-C)	Tous âges
PSI en milieu d'hébergement collectif	Influenza, Covid-19	Recommandées pour toutes les PSI fréquentant un milieu collectif
PSI en milieu d'hébergement collectif (60 ans et +)	Virus respiratoire syncytial VRS	S'ajoute aux autres recommandations vaccinales pour PSI

2. MAINTENIR UN ENVIRONNEMENT SALUBRE

L'environnement physique peut abriter des microbes qui causent des infections, autant chez les usagers que chez les travailleurs et bénévoles. Des études montrent que ces microbes, présents sur les surfaces, peuvent se transmettre aux personnes ou à l'équipement par les mains du personnel (5) (6).

C'est pourquoi il est important d'adopter des **pratiques d'hygiène et salubrité** visant à maintenir un milieu sécuritaire, propre et hygiénique, tout en réduisant au maximum la contamination des surfaces, des objets et des équipements.

Cette section présente les principes de base pour :



2.1 Nettoyer et désinfecter les surfaces

Le nettoyage et la désinfection sont deux étapes **complémentaires** à adapter selon le type de surface et les risques présents.

Nettoyer permet d'éliminer physiquement les débris (poussière, saleté) et les matières organiques (sang, liquides biologiques) à l'aide d'eau, de détergents et de friction (frotter, râcer). Ce geste **ne tue pas les microbes**, mais les retire physiquement.

Désinfecter sert à **tuer les microbes** restants après le nettoyage, à l'aide de produits chimiques ou de chaleur. Pour être efficace, nettoyer d'abord la surface et **laisser** le désinfectant **humide agir** pendant le **temps de contact** indiqué sur l'étiquette. Ce temps varie selon le type de microbe ciblé et du type de produit utilisé.

La **fréquence d'entretien** dépend du type de surface et du niveau de risque. Certaines surfaces nécessitent seulement un nettoyage, alors que d'autres doivent être nettoyées et désinfectées.

Surfaces fréquemment touchées

- Exemples : poignées de porte, jouets, boutons d'ascenseur, interrupteurs, claviers, robinets, chasse d'eau, etc.
- Nettoyer **ET désinfecter au moins une fois par jour.**
- Augmenter la fréquence en cas de risque accru (p. ex. : éclosion dans le milieu).

Surfaces peu touchées

- Exemples : murs, sols, rebords de fenêtre.
- Nettoyer régulièrement, mais **pas nécessairement tous les jours.**
- Nettoyer immédiatement si la surface est visiblement sale.

Autres surfaces : moquettes, tapis de sol

Ces surfaces retiennent facilement les microbes et peuvent devenir des réservoirs (p. ex. : norovirus). Elles sont donc non recommandées dans les milieux d'hébergement pour personnes en situation d'itinérance. Si elles sont présentes, il faut :

- Les nettoyer avec un aspirateur régulièrement.
- Nettoyer immédiatement après tout déversement.
- Faire un shampooing ou un nettoyage à la vapeur tous les 3 à 6 mois.
- Les retirer si un nettoyage approprié n'est pas possible.

Choisir les bons produits

Produits de nettoyage

Ils doivent :

- Être efficaces sur les différentes surfaces du milieu (meubles, équipements).
- Être compatibles avec les désinfectants utilisés.
- Être accompagnés d'une **fiche de données de sécurité (FDS)**.
- Avoir un **numéro d'identification d'un médicament (DIN)** délivré par Santé Canada, si le produit combine un agent de nettoyage avec un agent de désinfection.

Produits désinfectants

Privilégier les désinfectants **prêts à l'emploi** (pré-mélangés), plus sécuritaires et faciles à utiliser.

Ils doivent :

- Avoir un **DIN**.
 - Être compatibles avec les surfaces du milieu et les produits de nettoyage utilisés.
 - Être **stables**, même une fois dilués.
 - Être efficaces à température ambiante.
 - Ne **pas présenter de risques pour la santé**.
 - Être accompagnés d'une **FDS**.
-  Les produits avec un **temps de contact le plus court possible** sont à privilégier.

Bonnes pratiques générales

- Porter les ÉPI appropriés, selon le risque et les FDS.
- Suivre les **instructions du fabricant** pour chaque produit.
- Toujours **nettoyer avant de désinfecter**.
- Privilégier les **lingettes à usage unique « 2-en-1 »** (nettoyage + désinfection) pour les surfaces fréquemment touchées : elles simplifient le travail et favorisent l'adhésion aux bonnes pratiques.
- Travailler de manière structurée pour éviter la recontamination :
 - o Commencer avec les zones les plus propres et terminer avec les plus sales.
 - o Partir du haut et se diriger vers le bas.
 - o Commencer avec les surfaces peu touchées et terminer avec les plus touchées.
 - o Utiliser des chiffons propres (ne pas replonger un chiffon utilisé dans une solution).

Responsabilités des gestionnaires

- Mettre en place un **programme structuré** de nettoyage et de désinfection :
 - o Définir les surfaces à entretenir et leur fréquence.
 - o Désigner un responsable principal de l'entretien.
 - o Identifier des responsables pour chaque zone du milieu.
 - o Assurer l'accès aux FDS et aux instructions des produits.
- Fournir les ÉPI et les produits nécessaires.
- Choisir des produits **compatibles et adaptés** au milieu.
- Prévoir une pièce **dédiée** pour entreposer les produits.
- Mettre à disposition un **chariot** pour les produits (ÉPI, SHA, sacs poubelle, etc.) pour réduire la propagation des microbes pendant le nettoyage.
- Afficher et surveiller les horaires de nettoyage.
- Offrir une **formation** sur l'utilisation sécuritaire des produits.
- Prévoir des procédures renforcées en cas d'éclosion.
- Avoir un plan pour obtenir des services d'entretien supplémentaires en situation d'urgence.

Responsabilités des travailleurs

- Connaître l'emplacement des produits et des fournitures.
- Ranger les produits sous clé après usage.
- Prendre connaissance des procédures internes et les respecter.
- Garder le matériel propre pour éviter la contamination croisée.
- Vérifier les dates de péremption des produits avant utilisation.
- Laver et bien sécher les vadrouilles après chaque usage.
- Étiqueter clairement tous les produits.
- Éviter de déplacer l'équipement utilisé pour les toilettes dans d'autres pièces.
- Ne pas remplir un contenant de solution déjà entamée avec du nouveau produit.

2.2. Organiser les espaces et les zones d'usagers

Un aménagement bien pensé aide à réduire les risques de transmission des infections, tout en respectant la dignité, le confort et le bien-être psychologique des personnes accueillies.

Aménager les espaces de sommeil

Les dortoirs partagés augmentent les risques de propagation des infections en raison de la proximité entre les personnes et du partage des surfaces. Pour limiter ces risques, il est conseillé d'adopter des aménagements qui réduisent les contacts et favorisent la sécurité :

- Privilégier des chambres individuelles ou des espaces séparés par des cloisons physiques.
- Garder, autant que possible, une distance d'environ deux mètres entre les visages pendant le sommeil.
- Disposer les lits, matelas ou couchettes de façon à ce que la tête d'un usager soit adjacente aux pieds de l'usager voisin (tête-bêche) pour maximiser la distance entre les visages des usagers (voir les Figures 1 et 2 à la fin de ce chapitre).
- Installer des barrières/écrans physiques entre les lits (p. ex. paravent, rideau) lorsque possible.
- Séparer physiquement les espaces de sommeil des zones communes (salles à manger, aires d'activités).
- Élaborer un plan d'aménagement qui montre l'organisation des dortoirs et des matelas
- Prévoir l'attribution des places en fonction de l'état de santé des usagers (p. ex. : regrouper les personnes symptomatiques dans une zone distincte pour limiter les contacts avec les personnes non symptomatiques).

De plus, il est important de bien aérer les espaces : ouvrir régulièrement les fenêtres lorsque c'est possible et s'assurer que rien n'obstrue la circulation de l'air. Il est également recommandé de vérifier que les systèmes de ventilation, comme les échangeurs d'air ou autres installations mécaniques, fonctionnent correctement, surtout si on ne peut pas ouvrir les fenêtres.

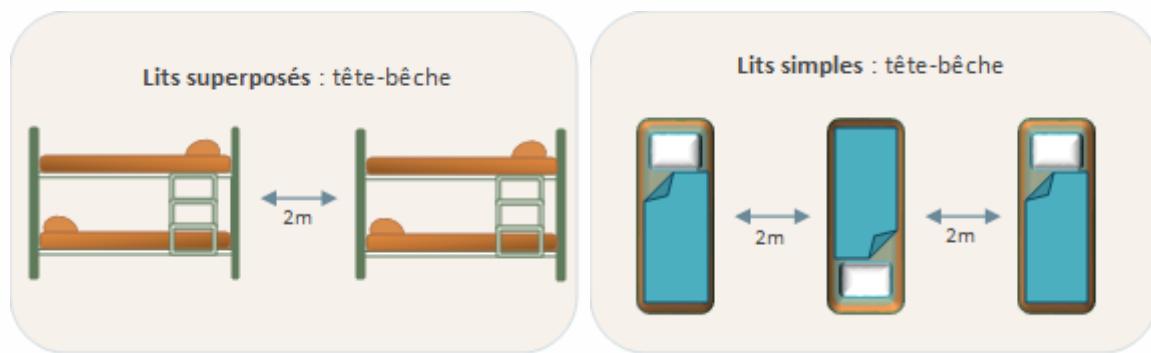


Figure 1 et 2 – Configuration tête-bêche des lits

2.3. Nettoyer les matelas, les housses et autres surfaces en tissu

Les **surfaces en tissu** (rideaux, matelas, oreillers, mobilier rembourré), vu leur nature poreuse, peuvent abriter des microbes qui peuvent ensuite être transmis aux personnes qui les utilisent.

Les **matelas, lits de camp ou tapis de sol** présentent un risque accru lorsqu'ils sont abîmés. Les déchirures ou l'usure empêchent un nettoyage efficace, ce qui nuit à l'hygiène et à la sécurité.

Lorsque possible, privilégiez des **surfaces non poreuses ou lavables** plutôt qu'en tissus.

Si des surfaces textiles sont utilisées :

- Recouvrir avec des housses amovibles et lavables.
- Remplacer tout article endommagé ou trop souillé.

L'hygiène des équipements de sommeil doit faire partie des **pratiques quotidiennes**. Elle repose sur une organisation claire, des outils adaptés et une collaboration constante entre les gestionnaires et le personnel.

Responsabilités des gestionnaires

- Planifier le nettoyage régulier des surfaces en tissu (housses, rideaux).
- Assurer que les matelas, tapis de sol et lits de camp sont nettoyés et désinfectés selon un horaire établi.
- Remplacer rapidement tout matelas, oreiller ou tapis de sol abîmés.
- Choisir des matelas sans couture (ou à coutures renforcées).
- Privilégier des matériaux à séchage rapide, résistants à l'humidité et à la moisissure.

Responsabilités des travailleurs

- Signaler tout matelas, oreiller ou tapis de sol abîmé.
- Retirer et mettre dans un sac la literie souillée dès qu'elle est repérée, en portant les ÉPI requis.
- Garder les équipements de sommeil propres et en bon état.
- Nettoyer et désinfecter les équipements de sommeil entre chaque usager ou dès que nécessaire.
- Inspecter les matelas lors du changement de literie.
- Sensibiliser les usagers à ne pas partager leur literie usagée avec d'autres personnes.

2.4. Laver et manipuler les textiles

Dans le présent document, le terme "textiles" désigne l'ensemble des articles en tissu utilisés par les usagers, incluant la literie, les serviettes et les vêtements. Ces articles peuvent accumuler des microbes, surtout dans un environnement chaud et humide, comme au contact du corps humain.

Pour réduire les risques d'infection, des pratiques rigoureuses doivent encadrer toutes les étapes de **gestion des textiles**, allant de la collecte au lavage.

Bonnes pratiques pour manipuler les textiles souillés

- Déposer immédiatement les textiles souillés dans un sac ou un contenant prévu à cet effet.
- Éviter de trier ou de rincer les textiles souillés dans des espaces non dédiés à la lessive.
- Éviter d'agiter les textiles souillés pour ne pas disperser les microbes dans l'air.
- Envelopper les textiles mouillés dans un drap ou une serviette sèche avant de les mettre dans un sac.
- Ne pas surcharger les sacs à linge et bien les fermer.
- Vérifier la présence d'objets tranchants dissimulés dans les textiles (seringues, lames, etc.).

Paramètres recommandés pour le lavage :

- Lavage à **haute température** (plus de 71°C / 160°F) :
Utiliser un détergent pour eau chaude et effectuer un cycle complet d'**au moins 25 minutes**.
- Lavage à **basse température** (moins de 71°C / 160°F) :
Utiliser un détergent conçu pour basse température et effectuer un cycle complet.

Responsabilités des gestionnaires

Les gestionnaires sont encouragés à mettre en place des **politiques et procédures** claires pour :

- Attribuer une literie propre à chaque usager lors de son arrivée
- Planifier un horaire régulier pour le changement de la literie
- L'établissement d'un **horaire de lessive** selon l'utilisation et le niveau de souillure
- La collecte, le transport, le lavage et le séchage des textiles
- Le fonctionnement de la **buanderie** dans un espace dédié ou le recours à un service externe
- La séparation entre la literie propre et la literie souillée
- La protection du personnel (port d'ÉPI, hygiène des mains)

Dans les milieux où les **usagers** lavent leur propre linge :

- Fournir des **instructions simples et visuelles** pour un usage sécuritaire des installations.
- Assurer le lavage de la literie, des serviettes et des vêtements des usagers incapables de le faire eux-mêmes.
- Mettre à disposition du **savon à lessive**.
- Fournir des **sacs à linge** pour entreposer les vêtements sales.

Responsabilités des travailleurs

- Suivre les **procédures internes**.
- Utiliser le matériel de lessive selon les **directives du fabricant**.
- Porter les ÉPI appropriés.
- Laver séparément les textiles des usagers de celui utilisé pour le nettoyage (chiffons, vadrouilles).
- Vérifier que les **produits de lessive** sont compatibles avec la température de lavage utilisée.

2.5. Nettoyage sécuritaire des liquides biologiques

Les liquides biologiques, comme le sang, les selles ou le vomis, doivent **toujours être considérés comme potentiellement infectieux**.

Tout déversement doit être contenu, nettoyé et désinfecté immédiatement.

Responsabilité des gestionnaires

Les gestionnaires doivent, dans la mesure du possible, mettre en place des politiques et procédures claires pour :

- Définir les **responsabilités** de nettoyage pour chaque zone en tout temps (jour, nuit, fin de semaine).
- Assurer une **réponse rapide** en cas d'incident.

- Établir une **méthode** pour contenir, nettoyer et désinfecter les déversements.
- Encadrer l'**élimination sécuritaire** des déchets.
- **Documenter** les incidents et prévoir les mesures à suivre en cas d'exposition professionnelle.
- **Fournir le matériel** nécessaire : ÉPI, produits de nettoyage et désinfectants, matériel d'absorption, sacs à déchets, etc.
- **Offrir une formation** sur la gestion sécuritaire des déversements de liquides biologiques.

Responsabilités des travailleurs

Les travailleurs appliquent les procédures établies pour assurer un nettoyage sécuritaire. Ceci implique généralement de :

- Préparer le matériel requis pour le nettoyage et la désinfection avant de mettre l'ÉPI.
- Porter l'ÉPI approprié avant toute intervention.
- **Limiter l'accès** à la zone touchée jusqu'à la fin du nettoyage et au séchage complet de la surface.
- **Absorber immédiatement** le liquide avec du papier essuie-tout ou un matériel absorbant jetable.
- Nettoyer et désinfecter la surface selon la procédure en place, en évitant les éclaboussures et la dispersion des liquides biologiques.
- En cas de déversement sur une surface difficile à nettoyer (matelas, tapis), éponger le plus possible avec du papier, puis **aviser un superviseur** pour organiser un nettoyage humide ou à la vapeur.
- **Consigner l'incident** dans le registre prévu en cas d'exposition ou de complication.

3. ADAPTER LES MESURES PCI EN PRÉSENCE D'UN USAGER MALADE

3.1. Repérer un usager malade

Dans les milieux accueillant des personnes en situation d'itinérance, un usager peut parfois présenter des **signes ou symptômes de maladie infectieuse**. Dans ce cas, il est important de :

- Observer les symptômes présents
- Aviser un professionnel de la santé ou le responsable des soins
- Appliquer les précautions appropriées

3.2. Adapter ou renforcer les mesures PCI

Lorsqu'un usager présente les symptômes d'une maladie infectieuse, il est nécessaire de mettre en place certaines mesures pour **interrompre la propagation**, selon le mode de transmission soupçonné (contact, gouttelettes, voie aérienne, etc.).

Les mesures à envisager peuvent inclure :

- **Placement ou hébergement dédié** : isoler la personne malade sur place ou l'orienter vers un hôpital, selon son état
- **Utilisation de l'ÉPI approprié** : choisir l'ÉPI selon le type de précaution nécessaire
- **Renforcement du nettoyage et de la désinfection** : augmenter la fréquence dans les zones et sur les surfaces touchées par l'usager présentant des symptômes de maladie infectieuse

3.3. Situations ou symptômes nécessitant des mesures supplémentaires

Situation clinique ou symptômes	Exemple de maladies	Précautions ¹	Actions recommandées
Diarrhée ou vomissements	Toxi-infection alimentaire, gastroentérite d'origine infectieuse, ex : norovirus	Porter des gants et une blouse si contact avec l'usager ou lors de la manipulation d'articles contaminés par des vomissures/diarrhées.	Garder l'usager dans un espace privé ou l'orienter vers un point de service de première ligne. En cas de gravité, référer à l'urgence ou contacter le 911.
Fièvre Toux Congestion ou écoulement nasal Mal de gorge	Infection respiratoire aiguë, ex : Grippe, rhume, COVID-19	Porter un masque lors des contacts rapprochés et en remettre un à l'usager présentant des symptômes. En présence de fièvre ou de vomissements, ajouter dans la mesure du possible une blouse, des gants et une protection oculaire avant d'entrer dans l'environnement de l'usager.	Garder l'usager dans un espace privé ou maintenir une distance de 1 à 2 mètres. Éviter les contacts avec les personnes vulnérables. Pour un usager vulnérable aux infections respiratoires, suggérez d'appeler Info-Santé ou orientez vers un point de service de première ligne. En cas de signes de gravité, dirigez l'usager vers l'urgence ou contacter le 911.
Toux productive qui est nouvelle, qui persiste ou qui s'aggrave depuis plus de 3 semaines avec ou sans fièvre, sueurs nocturnes, ou perte de poids inexpliquée	Infection respiratoire avec facteurs de risque de tuberculose	Demander à l'usager de suivre les consignes d'hygiène respiratoire. Insister sur le port du masque jusqu'à l'évaluation par un professionnel de santé. Espacer les lits autant que possible et les disposer tête-bêche(7)	Garder l'usager dans un espace privé et contacter le point de service de première ligne du CIUSSS concerné, ou, selon son état, dirigez vers l'urgence ou contacter le 911.
Éruption cutanée d'apparition récente	Cellulite (peau rouge, enflée, dououreuse et chaude au toucher), causée par une infection à streptocoque du groupe A ou staphylococcus aureus	Porter des gants et une blouse si contact avec la peau ou l'environnement de l'usager	Garder l'usager dans un espace privé et l'orienter vers un point de service de première ligne, ou un hôpital selon la gravité (fièvre, propagation rapide, douleur).

¹ À adapter selon les ressources disponibles dans le milieu, tout en privilégiant la sécurité et la prévention des infections.

4. RENFORCER LES MESURES PCI LORS D'UNE ÉCLOSION DE MALADIE INFECTIEUSE

4.1. Repérer une hausse inhabituelle de personnes malades

Une **éclosion** se produit lorsqu'un nombre inhabituel de personnes présente des symptômes similaires ou sont atteints de la même maladie infectieuse dans un même milieu. Il est important de repérer rapidement une telle hausse afin de mettre en place des mesures pour prévenir une transmission plus large au sein du milieu.

Un système de documentation des personnes malades dans le milieu peut aider à détecter de telles situations. Pour chaque personne malade, qu'il s'agisse d'un travailleur, d'un bénévole ou d'un usager, les symptômes et la date de début de maladie devraient être documentés. Le nombre de personnes malades par étage, unité ou section du milieu devrait être documenté et faire l'objet d'un suivi régulier. Le repérage de symptômes devrait être effectué à l'enregistrement initial de l'usager, ainsi que quotidiennement au cours de son séjour lors d'interactions opportunistes (un outil d'aide à la documentation des usagers malades est proposé à la section 5).

La DRSP effectue une surveillance des personnes atteintes de maladies à déclaration obligatoire à la santé publique (MADO), et pourrait prendre contact avec un milieu si elle détecte la présence de deux personnes ou plus présentant la même MADO (p. ex. d'infections invasives à streptocoque du groupe A) dans un refuge sur une courte période de temps.

4.2. Renforcer les mesures PCI lors d'une éclosion

Lorsqu'une éclosion est suspectée, il est recommandé d'appliquer d'abord les mesures décrites au chapitre 3 pour la gestion de personnes malades (isolement, ÉPI, nettoyage renforcé).

Ensuite, certaines mesures peuvent être ajustées ou renforcées dans la **zone concernée ou dans l'ensemble du milieu**, selon l'ampleur de la situation :

- **Rappeler et encourager** les pratiques d'hygiène des mains auprès du personnel et des usagers
- **Augmenter, si nécessaire, la fréquence** du nettoyage et de la désinfection dans les aires communes et les surfaces fréquemment touchées
- **Réévaluer les activités collectives** : certaines activités de groupe peuvent être ajustées ou mises sur pause temporairement, et le nombre ou la fréquence de visites externes modulés selon le contexte
- **Favoriser la distanciation** : assurer la séparation spatiale lors du couchage
- **Adapter le produit désinfectant** utilisé selon le microbe suspecté

Si vous avez des inquiétudes en lien avec une situation particulière, vous pouvez vous adresser comme à l'habitude à vos répondants du CIUSSS. Ce guide ne vient pas modifier ou remplacer vos modalités habituelles de collaboration avec votre CIUSSS.

5. SUPPORTS PRATIQUES

5.1 Outils pratiques

Des formulaires et outils conçus pour soutenir le travail quotidien, adaptables selon les besoins et la réalité de chaque milieu.

Nom de l'outil	Format	Lien
Fiche d'évaluation du risque au point de service	Word	 Document
Outil d'aide à la documentation des usagers malades	Word	 Document

5.2 Supports visuels

Des affiches et dépliants prêts à utiliser, à imprimer et afficher.

Nom du support	Source	Description	Lien
Comment désinfecter vos mains	MSSS	Outil informatif présentant les étapes de l'hygiène des mains avec une solution hydroalcoolique.	 Affiche  Affiche (ANG)
Comment mettre un masque	MSSS	Outil informatif présentant les trois étapes essentielles du port du masque.	 Affiche  Affiche (ANG)
Le lavage des mains – simple et efficace	MSSS	Outil informatif présentant les étapes du lavage des mains avec de l'eau et du savon.	 Affiche  Affiche (ANG)
Le lavage des mains – simple et efficace	MSSS	Outil informatif présentant des conseils, techniques et étapes afin que le lavage des mains soit optimal.	 Dépliant  Dépliant (ANG)
Prévention et contrôle des infections pour les soins à domicile et en milieu communautaire : Référence rapide	Santé publique Ontario	Ce document présente des directives essentielles pour la prévention et le contrôle des infections en soins à domicile et en milieu communautaire.	 PDF
Tousser ou éternuer sans contaminer	MSSS	Outil informatif présentant les règles d'hygiène à adopter lorsque vous toussez ou éternuez.	 Affiche  Affiche (ANG)
Vous trouvez une seringue usagée.	MSSS	Que faire pour éviter les accidents et la transmission possible de graves infections ?	 Dépliant  Dépliant (ANG)

5.3. Autres ressources et liens utiles

Pour vous aider à approfondir certains sujets du guide, voici une sélection de ressources fiables et pratiques.

Maladies infectieuses

Ressource	Source	Description	Lien
Tuberculose	Santé Publique Montréal	Conseils et prévention : maladie, symptômes, personnes à risque, traitements et ressources disponibles.	 Page Web

Parasites et nuisances

Ressources	Source	Description	Lien
Coquerelles (blattes)	Santé Publique Montréal	Conseils et prévention : reconnaître les blattes, prévention et ressources.	 Page Web
Gale	Santé Publique Montréal	Information pour les professionnels : définition, transmission, prévention et contrôle en milieux collectifs, avec guides et références.	 Page Web
Moisissures	Santé Publique Montréal	Information pour les professionnels : risques sanitaires, prévention et interventions en milieu d'hébergement et communautaire.	 Page Web
Reconnaitre et éliminer les moisissures chez soi	MSSS	Conseils pour identifier, prévenir et éliminer les moisissures en toute sécurité à la maison.	 Page Web
Punaises de lit	Santé Publique Montréal	Conseils et prévention : reconnaître, prévenir et agir en cas d'infestation de punaises de lit.	 Page Web

Environnement et hygiène

Ressource	Source	Description	Lien
Numéro d'identification d'un médicament	Santé Canada	Information sur le numéro d'identification des médicaments, compris les produits désinfectants.	 Page Web
Ramassage des seringues usagées conseils	Santé Publique Montréal	Conseils et prévention : manipuler et éliminer les seringues usagées en toute sécurité, gérer les piqûres accidentelles et localiser les bacs de récupération.	 Page Web

RÉFÉRENCES ET DOCUMENTS CONSULTÉS

1. "Toronto Public Health". IPAC Manual for Shelter Settings. *City of Toronto*. [En ligne] 2022. [Citation : 10 10 2025.] <https://www.toronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/8f21-IPAC-Manual-with-COVID-Appendices-2022-06-21-FINALAODA.pdf>.
2. *Infectious Diseases Among People Experiencing Homelessness: A Systematic Review of the Literature in the United States and Canada, 2003-2022*. Waddell, Caroline J, et autres. 20 2 2024, Public Health Reports.
3. "Ministère de la Santé et des Services sociaux". Immunisation des travailleurs de la santé, des stagiaires et de leurs professeurs - Recommandations. MSSS. [En ligne] mai 2021. [Citation : 8 12 2025.] <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000254/>. 978-2-550-89464-3.
4. —. Calendrier de vaccination - Autres vaccins recommandés. MSSS. [En ligne] 3 11 2025. [Citation : 8 12 2025.] <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-calendriers-de-vaccination/autres-vaccins-recommandes/#vaccins-milieux-les-habitudes-de-vie>.
5. —. Hygiène des mains. Québec.ca. [En ligne] 22 04 2024. [Citation : 10 10 2025.] <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/lavage-des-mains?>.
6. *The role of the hospital environment in the healthcare-associated infections: a general review of the literature*. Facciola, A, et autres. 2, Philadelphia : s.n., 2019, European Review for Medical and Pharmacological Sciences, Vol. 27.
7. "Toronto Public Health". Tuberculosis Infection Control Manual - Chapter 5. *City of Toronto*. [En ligne] 2006. [Citation : 13 11 2025.] <https://www.toronto.ca/wp-content/uploads/2017/10/9802-tph-tb-infection-control-manual-2006.pdf>.
8. "Santé Canada". Numéro d'identification d'un médicament (DIN). Canada.ca. [En ligne] 2024. [Citation : 10 10 2025.] <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/medicaments/feuillets-information/numero-identification-medicament.html>.
9. "Institut national de santé publique du Québec". La gestion des cas et des contacts - Lexique. INSPQ. [En ligne] 2023. [Citation : 10 10 2025.] <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3212-definitions-termes-prevention-controle-infections-milieux-sras-cov-2-v1-3.pdf>.
10. "Ministère de la Santé et des Services sociaux". Désinfectants et désinfection en hygiène et salubrité : principes fondamentaux. MSSS. [En ligne] 2009. [Citation : 11 11 2025.] <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2009/09-209-03F.pdf>. 978-2-550-56480-5 (version PDF).
11. —. Maladies à déclaration obligatoire (MADO) et signalements en santé publique. Gouvernement du Québec. [En ligne] 17 10 2019. [Citation : 10 10 2025.] <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-a-declaration-obligatoire/mado/>.

12. "**Santé Canada**". Guide sur les exigences du SIMDUT pour les fournisseurs : Partie 4 – Fiches de données de sécurité. *Gouvernement du Canada*. [En ligne] 25 06 2025. [Citation : 2025 11 17.] <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/sante-securite-travail/systeme-information-matieres-dangereuses-utilisees-travail/exigences-matiere-communication-dangers-fournisseurs-vertu-simdu/guide.html#a7>.
13. "**Institut national de santé publique du Québec**". Les caractéristiques du risque. *INSPQ*. [En ligne] [Citation : 8 12 2025.] <https://www.inspq.qc.ca/evaluation-et-gestion-des-risques/la-gestion-des-risques-en-sante-publique-au-quebec-cadre-de-reference/les-concepts-cles-de-la-gestion-des-risques-la-sante/les-caracteristiques-du-risque>.

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 